

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le **10** du mois de **juin** à **19h30**, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Ludovic RODRIGUES, Maire.

Présents : Mme Audrey BRUNET, M. Jean-Baptiste DARRICAU, M. Emmanuel DELHEURE, Mme Marie DUBOURG, M. Didier ERAMBERT M. Michel FLECHELLE, Mme Séverine FREDE, M. Fabrice LAURAIN, Mme Elodie LINARES, M. Marc LURO-MIEYAA, M. Jean-Lou MEUNIER, Mme Anne-Charlotte RUBIO, Mme Stéphanie WEBER

↳ formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée : Mme Sophie PELLIZZA donne procuration à L. RODRIGUES,

M. Michel FLECHELLE a été élu secrétaire.

Délibération n° 6 : Don de l'Association des parents d'élèves à la Commune

Le Maire expose à l'Assemblée que l'Association des parents d'élèves (APE) de Saint-Castin souhaite faire un don à la Commune d'une somme de 7 162,80 €.

Il précise que ce don est conditionné à l'acquisition de mobiliers et d'équipements dans le cadre du projet de reconstruction de l'école.

Le Maire propose à l'Assemblée d'accepter ce don et à respecter le souhait de l'APE.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité

ACCEPTTE le don d'un montant de 7 162,80 euros effectué par l'APE.

S'ENGAGE à utiliser ces fonds tel que demandé par l'association donatrice, pour l'acquisition de mobiliers et équipements pour l'école de Saint-Castin.



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Ludovic RODRIGUES